

# Alcool et accidents de la route

L'alcool au volant est une des causes principales d'accident. Ce chapitre se propose d'en estimer les enjeux et de connaître les populations concernées.

## CONNAISSANCE DE L'ALCOOLÉMIE DANS LES ACCIDENTS

Lorsque les forces de l'ordre arrivent sur les lieux d'un accident de la circulation, elles doivent contrôler l'alcoolémie de tous les conducteurs impliqués et le cas échéant des piétons. Pour les personnes tuées sur le coup ou grièvement blessées, le dépistage et la mesure du taux d'alcoolémie se font par une prise de sang. Pour les indemnes et les blessés légers, on procède principalement par éthylotest. Une prise de sang peut être réalisée pour avoir confirmation du résultat de l'éthylotest.

Nous ne connaissons pas toujours l'alcoolémie du ou des conducteurs impliqués. Les raisons en sont diverses. La prise de sang a été effectuée mais, au moment de renvoyer le bulletin d'analyse d'accident corporel (BAAC), les résultats ne sont pas connus par les forces de l'ordre. Il est aussi possible que le conducteur refuse de réaliser le test d'alcoolémie (cas assez rare). Enfin, la gravité de l'accident est telle qu'il est impossible de réaliser une prise de sang.

Ce problème de méconnaissance des résultats oblige à classer les accidents corporels en trois catégories :

- les accidents avec alcool (AAA) ;
- les accidents sans alcool (ASA) ;
- les accidents à alcoolémie indéterminée ou inconnue (ATI).

Les accidents avec alcool (AAA) sont des accidents dans lesquels au moins un des conducteurs impliqués a un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé au moment de la prise de sang ou de l'éthylotest (alcoolémie positive).

Les accidents sans alcool (ASA) sont ceux dans lesquels l'ensemble des conducteurs a un taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé.

Les accidents au taux d'alcoolémie inconnu ou indéterminé (ATI) sont des accidents dans lesquels aucun des conducteurs n'a de taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé et dans lesquels on ne connaît pas l'alcoolémie pour au moins un des conducteurs.

Les accidents avec alcool (AAA) et les accidents sans alcool (ASA) forment les accidents au taux d'alcoolémie connu (ATC).

On peut résumer ces explications par le schéma suivant en prenant pour exemple un accident avec seulement deux conducteurs impliqués.

Conducteur 2 Conducteur 1	Taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé	Taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé	Taux d'alcoolémie inconnu
Taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé	AAA	AAA	AAA
Taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé	AAA	ASA	ATI
Taux d'alcoolémie inconnu	AAA	ATI	ATI

En 2008, la répartition des accidents corporels et mortels suivant la connaissance de l'alcoolémie est la suivante :

Accidents corporels et mortels suivant l'alcoolémie en 2008		ATC*	ATI*	Ensemble
Accidents corporels	Nombre	61 596	15 171	76 767
	%	80,2	19,8	100
Accidents mortels	Nombre	3 151	941	4 092
	%	77,0	23,0	100

\*ATC : accidents au taux d'alcoolémie connu ; ATI : accidents au taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu

Source : ONISR, fichier des accidents.

Alors qu'en 2007, les indéterminés représentaient 20,8 % pour les accidents corporels et 23,7 % pour les accidents mortels, en 2008 ils sont de 19,8 % pour les accidents corporels et de 23 % pour les accidents

mortels. Il apparaît donc que l'alcool est moins bien suivi dans les accidents mortels que corporels, mais que pour les raisons évoquées plus haut (impossibilité de prise de sang et résultat non connu) sa connaissance nécessite un

certain délai : l'augmentation des délais de collecte a fortement amélioré la connaissance de l'alcoolémie.

### Modalités de calcul des accidents en présence d'alcool

La proportion d'accidents en présence d'alcool supérieur au taux maximum autorisé ne peut donc être calculée sur l'ensemble des accidents. On va donc la calculer sur le sous-ensemble des accidents dont on connaît l'alcoolémie (ATC). C'est cette proportion qui est présentée dans les différents tableaux de ce chapitre. Cette estimation peut être extrapolée à l'ensemble des accidents en faisant l'hypothèse que les accidents à taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu se répartissent en accidents avec alcool et sans alcool de façon identique à ceux à taux d'alcoolémie connu. Cette hypothèse peut être discutable : on observe par exemple que les accidents de nuit les week-ends sont mieux renseignés que les accidents de jour en semaine. De ce fait, l'extrapolation pourrait conduire à surestimer l'alcoolisation des conducteurs.

Dans ce chapitre, les accidents avec alcool ne prennent pas en compte les piétons au taux d'alcoolémie positif. En effet, comme les forces de l'ordre ne réalisent des dépistages d'alcoolémie sur les piétons que si elles suspectent la présence d'alcool, le fichier accidents fournit l'alcoolémie pour moins de la moitié des piétons impliqués. Pour autant, il ne faut pas négliger ce genre d'accidents qui sont le plus souvent mortels. En 2008, sur 292 accidents corporels avec au moins un piéton au taux d'alcoolémie positif, 66 sont mortels soit 22,6 %.

Par rapport aux données habituelles publiées suivant le jour de la semaine (dans ce bilan ou dans d'autres publications de l'Observatoire), une autre définition du week-end a été utilisée. Dans ce chapitre uniquement, le week-end débute le vendredi soir à 21 heures et se termine le lundi matin à 8 heures. De même, un jour férié commence la veille à 21 heures et finit le lendemain matin à 8 heures.

Cette extension a été motivée par la constatation d'un nombre important d'accidents avec alcool les vendredis soirs et les lundis matins.

## LES ACCIDENTS

### Accidents avec alcool

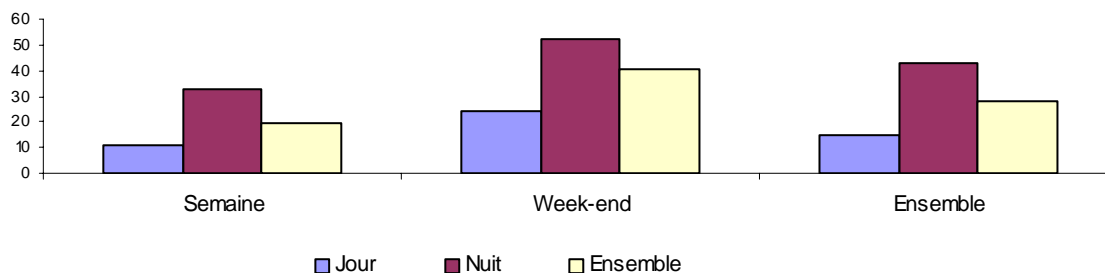
#### Accidents corporels et mortels par types d'accidents en 2008

		Accidents corporels				Accidents mortels			
		Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents corporels avec alcool	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents mortels avec alcool
Semaine	Jour	39 650	31 383	1 229	3,9	1 555	1 174	129	11,0
	Nuit	14 089	11 405	1 622	14,2	880	691	228	33,0
	Ensemble	53 739	42 788	2 851	6,7	2 435	1 865	357	19,1
Week-end* ou jour férié	Jour	12 674	10 336	968	9,4	728	546	132	24,2
	Nuit	10 354	8 472	2 437	28,8	929	740	389	52,6
	Ensemble	23 028	18 808	3 405	18,1	1 657	1 286	521	40,5
Ensemble	Jour	52 324	41 719	2 197	5,3	2 283	1 720	261	15,2
	Nuit	24 443	19 877	4 059	20,4	1 809	1 431	617	43,1
	Ensemble	76 767	61 596	6 256	10,2	4 092	3 151	878	27,9

Source : ONISR, fichier des accidents.

\* du vendredi 21h au lundi 8h.

#### Pourcentages d'accidents mortels avec alcool en 2008



En 2008, on dénombre 6 256 accidents corporels avec un taux d'alcoolémie positif dont 878 mortels, soit 10,2 % des accidents corporels et 27,9 % des accidents mortels.

Près d'un accident mortel sur trois concerne un accident où au moins un conducteur impliqué a un taux d'alcoolémie dépassant le taux légal. Plus d'un accident mortel sur deux dans le cas des nuits d'un week-end.

70,3 % des accidents mortels impliquant un conducteur au-dessus du taux d'alcoolémie autorisé se produisent la nuit. 59,3 % se produisent durant les week-ends.

La proportion d'accidents avec alcool dans les accidents mortels est presque trois fois plus élevée que celle constatée dans les accidents corporels.

Ainsi, conduire avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé augmente la gravité des accidents.

## Victimes des accidents avec alcool

### Victimes d'accidents par types d'accidents en 2008

		Tués			
		Nombre total de tués	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de tués dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	1 656	1 247	137	11,0
	Nuit	946	738	248	33,6
	Ensemble	2 602	1 985	385	19,4
Week-end ou jour férié	Jour	800	603	146	24,2
	Nuit	1 041	824	441	53,5
	Ensemble	1 841	1 427	587	41,1
<b>Ensemble</b>	Jour	2 456	1 850	283	15,3
	Nuit	1 987	1 562	689	44,1
	Ensemble	4 443	3 412	972	28,5

Source : ONISR, fichier des accidents.

		Blessés hospitalisés			
		Nombre total de blessés hospitalisés	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de blessés hospitalisés dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	16 502	13 561	738	5,4
	Nuit	6 688	5 542	1 035	18,7
	Ensemble	23 190	19 103	1 773	9,3
Week-end ou jour férié	Jour	7 015	5 939	695	11,7
	Nuit	5 974	4 914	1 802	36,7
	Ensemble	12 989	10 853	2 497	23,0
Ensemble	Jour	23 517	19 500	1 433	7,3
	Nuit	12 662	10 456	2 837	27,1
	Ensemble	36 179	29 956	4 270	14,3

Source : ONISR, fichier des accidents.

		Blessés légers			
		Nombre total de blessés légers	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de blessés légers dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	31 903	24 502	805	3,3
	Nuit	10 588	8 179	995	12,2
	Ensemble	42 491	32 681	1 800	5,5
Week-end ou jour férié	Jour	9 949	7 852	600	7,6
	Nuit	8 286	6 554	1 654	25,2
	Ensemble	18 235	14 406	2 254	15,6
Ensemble	Jour	41 852	32 354	1 405	4,3
	Nuit	18 874	14 733	2 649	18,0
	Ensemble	60 726	47 087	4 054	8,6

Source : ONISR, fichier des accidents.

En 2008, le bilan des victimes des accidents avec alcool est le suivant : 972 tués, 8 324 blessés dont 4 270 hospitalisés. Environ 70,9 % des décès dans les accidents avec alcool se sont produits la nuit.

Ainsi, 28,5 % des tués, 14,3 % des blessés hospitalisés et 8,6 % des blessés légers étaient impliqués dans un accident avec alcool. Ces chiffres montrent que les

accidents avec alcool provoquent des blessures très graves. Ce risque est maximal les nuits de week-ends. En effet, 53,5 % des personnes tuées une nuit de week-end sont imputables à l'alcool. Cette proportion est de 36,7 % pour les blessés hospitalisés et de 25,2 % pour les blessés légers.

#### Accidents corporels et mortels par types et caractéristiques d'accidents en 2008

Accidents corporels	Accidents mortels
---------------------	-------------------

	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents corporels avec alcool	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents mortels avec alcool
Rase campagne	23 335	20 092	2 767	13,8	2 839	2 152	623	28,9
Milieu urbain	53 432	40 119	3 489	8,7	1 253	978	255	26,1
Hors intersection	56 069	44 585	5 194	11,6	3 653	2 784	819	29,4
En intersection	20 698	15 626	1 062	6,8	439	346	59	17,1
Autoroute	4 290	3 707	228	6,2	188	153	28	18,3
Route nationale	5 859	4 679	477	10,2	443	333	75	22,5
Route départementale	22 988	19 486	2 833	14,5	2 553	1 948	598	30,7
Voie communale	39 729	29 220	2 451	8,4	774	593	147	24,8
Autres voies	3 901	3 119	267	8,6	134	103	30	29,1
1 véhicule avec piéton(s)	12 791	10 266	267	2,6	534	470	20	4,3
1 véhicule sans piéton	15 888	13 303	2 973	22,3	1 510	1 138	526	46,2
2 véhicules et plus								
- collision frontale	7 567	6 284	893	14,2	888	682	166	24,3
- collision par le côté	23 199	17 785	1 012	5,7	600	443	77	17,4
- collision arrière	8 358	6 342	575	9,1	196	136	38	27,9
- collision en chaîne	2 114	1 532	126	8,2	46	37	8	21,6
- collisions multiples	2 386	1 813	200	11,0	230	164	31	18,9
- autres collisions	4 464	2 886	210	7,3	88	60	12	20,0
<b>Ensemble</b>	<b>76 767</b>	<b>60 211</b>	<b>6 256</b>	<b>10,4</b>	<b>4 092</b>	<b>3 130</b>	<b>878</b>	<b>28,1</b>

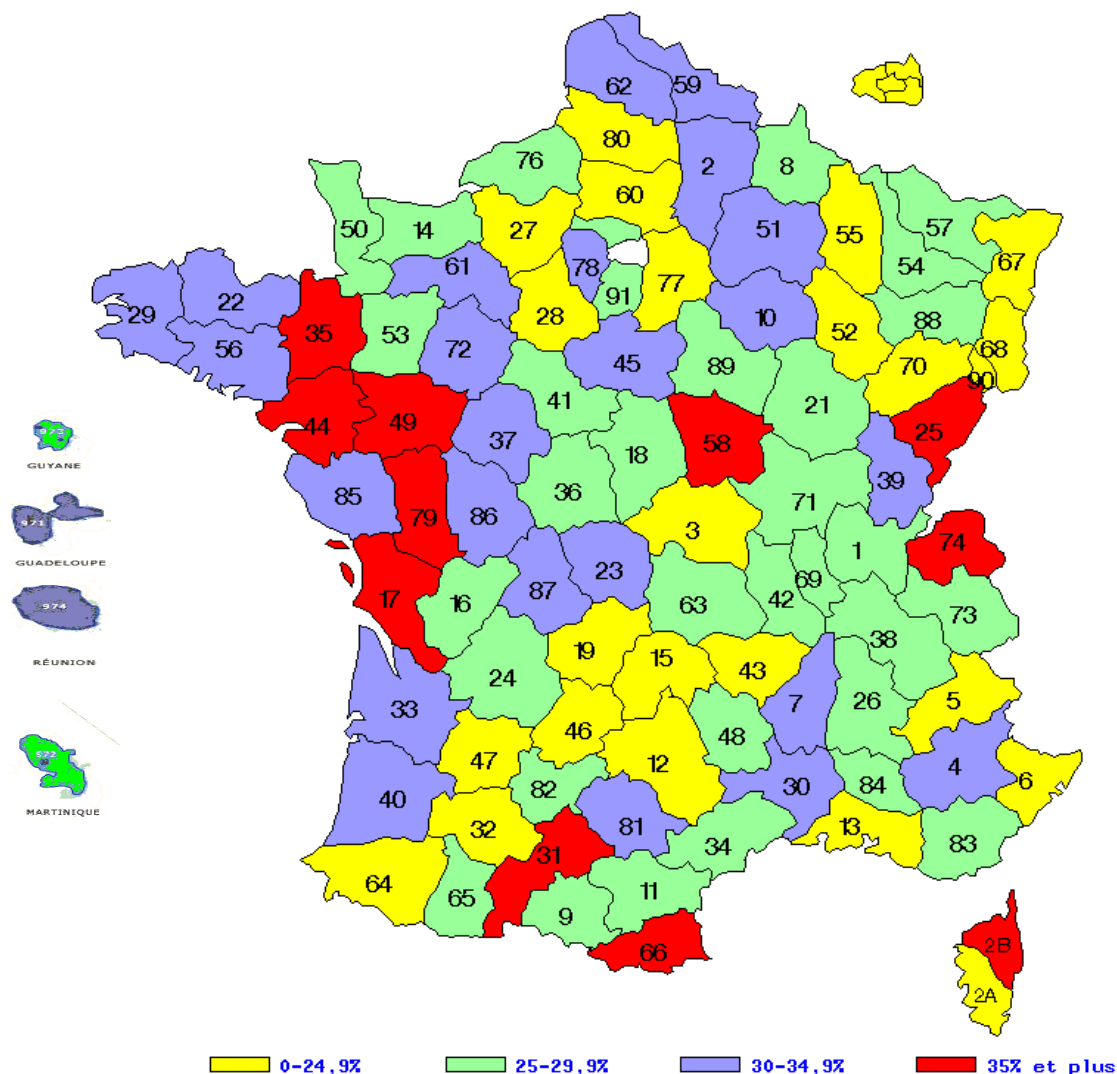
Source : ONISR, fichier des accidents.

– Un scénario d'accident mortel avec alcool est un

accident d'un véhicule seul, circulant sur une route départementale hors agglomération hors intersection.

## Par départements

## Cumul 2004–2008 : proportion d'accidents mortels avec alcool par départements



Source : ONISR, fichier des accidents

En cumulant les résultats sur cinq ans, on estime en France que l'alcool est présent dans 28,7 % des accidents mortels. La répartition est très inégale sur le territoire : elle varie de 43,8 % en Haute-Savoie, à 13,5 % pour les Hautes-Alpes et, de 25,1 % pour l'Essonne et à 6,6 % pour la Seine-Saint-Denis.

Cette carte dévoile les habitudes locales de consommation d'alcool : le grand Ouest, le Nord sont les régions plus touchées par une consommation excessive d'alcool.

A l'inverse, une bonne partie des départements de l'Est et du centre de la France ont des proportions d'accidents mortels avec alcool moins élevées que les autres. La région Ile-de-France se situe, en dessous de la moyenne nationale.

## Évolution par types d'accidents 2002-2008

Accidents mortels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Avec alcool	1 157	973	862	1 239	980	986	878
Au taux d'alcoolémie connu	3 898	3 123	2 802	4 453	3 428	3 410	3 151
Pourcentage	29,7 %	31,2 %	30,8 %	27,8 %	28,6 %	28,9 %	27,9 %

Source : ONISR, fichier des accidents.

Tués	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dans les accidents avec alcool	1 299	1 100	963	1 396	1 103	1 075	972
Dans les accidents au taux d'alcoolémie connu	4 288	3 455	3 065	4 871	3 715	3 666	3 412
Pourcentage	30,3 %	31,8 %	31,4 %	28,7 %	29,7 %	29,3 %	28,5 %

Source : ONISR, fichier des accidents

Entre 1995 et 2007, la législation concernant l'alcoolémie au volant a connu plusieurs changements. Le 11 juillet 1994, un décret renforce la lutte contre l'alcoolémie au volant en créant une contravention de la quatrième classe pour les conducteurs ayant un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 0,7 g/l de sang sans atteindre 0,8 g/l, taux maximum en vigueur avant cette date. Le 15 septembre 1995, la lutte contre la conduite en état d'ivresse est de nouveau renforcée par l'application du décret relatif à l'abaissement de 0,7 g/l à 0,5 g/l du taux maximum autorisé. En juin 2003, les peines encourues lors d'un accident sous l'empire d'un état alcoolique ont été aggravées. En octobre 2004, le taux

maximum autorisé d'alcoolémie est abaissé à 0,2 g/l pour les conducteurs de transport en commun.

En 2008 le taux d'accident mortel avec alcool et le nombre de tué avec alcool en 2008 montrent une très légère amélioration avec à 27,9 % (-1 point) et 28,5 % (-0,8 point) par rapport à 2007.

Depuis 3 ans, le pourcentage des personnes tuées dans un accident avec alcool se situe légèrement en dessous des 30 %. Cette proportion évolue donc très peu.

Néanmoins, ce nombre a diminué dans les mêmes proportions (43 % dans la période 2002/2006) que le nombre de personnes tuées sur les routes.

## LES USAGERS

### Les conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident corporel en 2008

Conducteurs impliqués dans un accident corporel ou mortel en fonction de leur alcoolémie et par catégories d'usagers

Conducteurs	Impliqués dans un accident corporel			Impliqués dans un accident mortel		
	au taux d'alcoolémie positif	au taux d'alcoolémie connu	% d'impliqués dans un accident corporel	au taux d'alcoolémie positif	au taux d'alcoolémie connu	% d'impliqués dans un accident mortel
<b>Selon le type de véhicule</b>						
Bicyclettes	78	3 491	2,2	13	119	10,9
Cyclomoteurs	972	12 003	8,1	88	272	32,4
Motocyclettes	730	14 214	5,1	144	653	22,1
Voitures de tourisme	4 122	67 590	6,1	585	3 335	17,5
Camionnettes	286	5 561	5,1	41	340	12,1
Poids lourds	63	3 635	1,7	16	546	2,9
Transport en commun	0	1 087	0,0	0	57	0,0
Autres véhicules	89	1 337	6,7	13	121	10,7
<b>Selon le sexe</b>						
Hommes	5 730	79 947	7,2	855	4 488	19,1
Femmes	610	28 971	2,1	45	955	4,7
<b>Selon l'âge</b>						
Age indéterminé	1	16	6,3	0	1	0,0
0-17 ans	87	5 029	1,7	15	103	14,6
18-24 ans	1 545	22 811	6,8	269	1 121	24,0
25-44 ans	3 213	47 063	6,8	426	2 229	19,1
45-64 ans	1 339	26 597	5,0	162	1 441	11,2
64 ans et plus ans	155	7 402	2,1	28	548	5,1
<b>Ensemble des conducteurs</b>	<b>6 340</b>	<b>108 918</b>	<b>5,8</b>	<b>900</b>	<b>5 443</b>	<b>16,5</b>

Source : ONISR, fichier des accidents.

#### Part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans les accidents mortels.

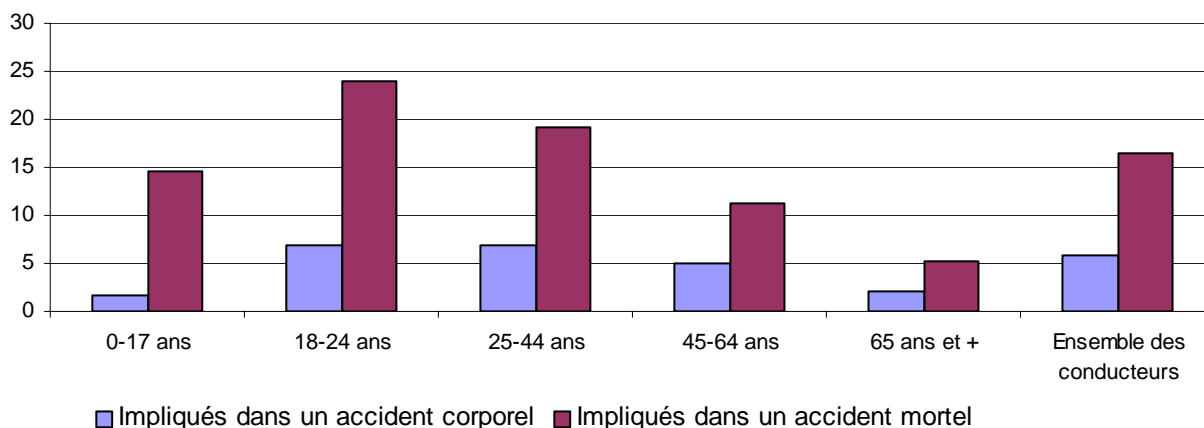
Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Part des conducteurs au taux d'alcoolémie connu	72,2 %	72,7 %	73,8 %	76,3 %	74,2 %	72,0 %	70,1 %	68,9 %	92,0 %	83,3 %	83,8 %	84,2 %
Part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif (alcoolémies connues)	16,8 %	17,0 %	16,5 %	16,3 %	16,6 %	15,4 %	16,5 %	16,1 %	16,9 %	16,5 %	16,9 %	16,5 %

Source : ONISR, fichier des accidents.

La part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif reste stable alors que la part des conducteurs au taux d'alcoolémie connu a progressé, ce qui vérifierait

l'hypothèse selon laquelle les accidents à taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu se répartissent en accidents avec alcool et sans alcool de façon identique

**Pourcentages de conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident corporel ou mortel par tranches d'âge en 2008**



**Conducteurs de voitures de tourisme (VT) impliqués dans un accident corporel ou mortel en fonction de leur alcoolémie et du port de la ceinture de sécurité**

Conducteurs	Impliqués dans un accident corporel		Impliqués dans un accident mortel	
	avec alcool	sans alcool	avec alcool	sans alcool
Ceinturés	2 951	54 321	356	2 434
Non ceinturés	429	800	162	123
Port de ceinture indéterminé	742	8 347	67	193
<b>Taux de port de la ceinture en %</b>	<b>87,3</b>	<b>98,5</b>	<b>68,7</b>	<b>95,2</b>

Source : ONISR, fichier des accidents.

En 2008, 6 340 conducteurs sont impliqués dans un accident corporel avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l, dont 900 dans un accident mortel. Dans l'ensemble, 5,8 % des conducteurs ont un taux positif lors de leur accident ; cette proportion monte à 16,5 % dans le cas d'un accident mortel, soit trois fois plus.

Les conducteurs masculins sont très fortement sur représentés dans les accidents avec alcool. Ils représentent 90,4 % des conducteurs dans les accidents corporels au taux d'alcoolémie supérieur au taux légal et 95 % dans les accidents mortels.

Parmi les conducteurs, on note qu'un cyclomotoriste sur trois impliqué dans un accident mortel présente un taux d'alcoolémie supérieur à la moyenne, et plus d'un sur cinq est un motocycliste.

A l'inverse, on note la très faible représentation des autres catégories d'usagers : 1,0 % des chauffeurs de

poids lourds et aucun conducteurs de transports en commun impliqués dans un accident corporel conduisaient avec une alcoolémie supérieure au taux légal.

Selon les classes d'âges, on note que pratiquement un jeune adulte (18/24 ans) impliqué dans un accident mortel présente un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal et plus d'un sur cinq dans la classe d'âge des 45/64 ans.

Outre le fait de conduire avec un taux d'alcoolémie positif, les conducteurs de voiture de tourisme impliqués dans un accident corporel oublient de boucler leur ceinture. Ainsi, 12,7 % des conducteurs avec un taux d'alcoolémie positif étaient non ceinturés et surtout 31,3 % des conducteurs impliqués dans des accidents mortels n'étaient pas ceinturés

## Les victimes des accidents avec alcool en 2008

### Victimes graves d'accidents par types d'accidents et par tranches d'âge

Tranches d'âge	Tués			Blessés hospitalisés		
	dans les accidents avec alcool (A)	dans les accidents au taux connu (B)	% de tués (A)/(B)	dans les accidents avec alcool (A)	dans les accidents au taux connu (B)	% de blessés hospitalisés (A)/(B)
Age indéterminé	0	0	0,0	0	12	0,0
0-17 ans	68	294	23,1	418	4 598	9,1
18-24 ans	265	684	38,7	1141	5 972	19,1
25-44 ans	397	1 151	34,5	1705	10 123	16,8
45-64 ans	199	770	25,8	862	6 524	13,2
65 ans et plus	43	535	8,0	144	3 075	4,7
<b>Ensemble</b>	<b>972</b>	<b>3 434</b>	<b>28,3</b>	<b>4270</b>	<b>30 304</b>	<b>14,1</b>

Source : ONISR, fichier des accidents.

La tranche d'âge des 18-24 ans est la plus gravement touchée, les accidents avec alcool ont occasionné 38,7 % des tués et 19,1 % des blessés hospitalisés. Les

plus de 65 ans sont les moins touchés dans les accidents corporels avec alcool.

### Victimes d'accidents avec alcool

	Tués		Blessés hospitalisés		Blessés légers	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs au taux d'alcoolémie positif	676	69,5	2 336	54,7	1 466	36,2
Passagers du conducteur au taux d'alcoolémie positif	181	18,6	780	18,3	637	15,7
Usagers d'un autre véhicule	91	9,4	988	23,1	1 804	44,5
Piétons heurtés par un conducteur au taux d'alcoolémie positif	24	2,5	166	3,9	147	3,6
<b>Ensemble</b>	<b>972</b>	<b>100,0</b>	<b>4 270</b>	<b>100,0</b>	<b>4 054</b>	<b>100,0</b>

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les conducteurs au taux d'alcoolémie positif représentent 69,5 % des tués dans les accidents avec

alcool, les passagers du conducteur 18,6 %. Enfin, les piétons représentent 2,5 % des tués.

## Les taux d'alcoolémie

### Conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident selon leur taux d'alcoolémie en 2008

Taux d'alcoolémie	Impliqués dans un accident corporel	% du total	Impliqués dans un accident mortel	% du total
0,5-0,80 g/l	739	11,7	94	10,4
0,81-1,49 g/l	2 072	32,7	272	30,2
1,5-1,99 g/l	1 525	24,1	224	24,9
2-2,99 g/l	1 712	27,0	264	29,3
3 g/l et plus	292	4,6	46	5,1
<b>Total</b>	<b>6 340</b>	<b>100,0</b>	<b>900</b>	<b>100,0</b>

Source : ONISR, fichier des accidents.

### Pourcentage de 0,5-0,8 g/l dans les accidents corporels

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
%	17,6	18,4	29,2	20,1	13	13,1	11,7

Source : ONISR, fichier des accidents.

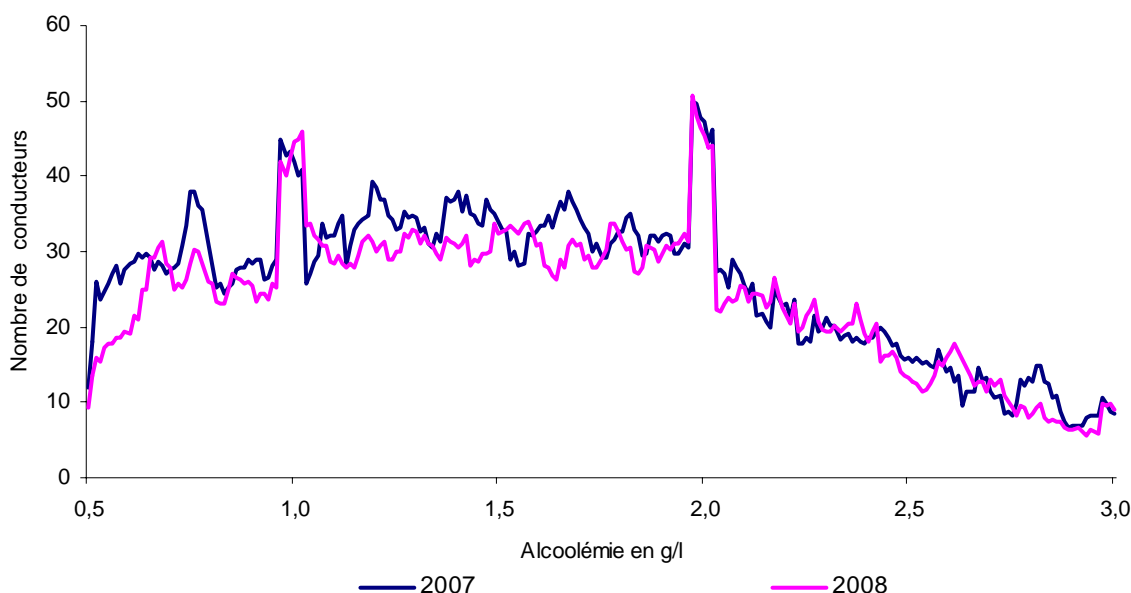
Près d'un accident corporel avec alcool sur trois met en présence un conducteur ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 2 g/l, plus d'un sur deux avec un taux supérieur à 1,5 g/l et 85 % avec un taux supérieur à 0,8 g/l

Ces chiffres ont légèrement évolué depuis sept ans. Ainsi, la proportion des conducteurs ayant un taux

d'alcoolémie entre 0,5 g/l et 0,8 g/l a baissé après avoir connu un pic en 2004 et atteint son niveau le plus bas enregistré en 2008.

Les alcoolémies mesurées lors des accidents mortels sont légèrement plus élevées et sont réparties dans les mêmes proportions.

### Conducteurs positifs impliqués dans un accident selon le taux d'alcoolémie Distribution du taux d'alcoolémie dans les accidents corporels



### Estimation du nombre de vies humaines sauvées si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé

A partir des données 2008 sur le lien entre l'alcool et les accidents de la route, on souhaite donner une estimation du nombre de vies humaines qui auraient pu être sauvées si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé. Pour cela, il nous faut connaître l'alcoolémie des conducteurs.

**L'alcoolémie des conducteurs** en général (c'est-à-dire en dehors des accidents) est mal connue. Elle est de 2,84 % en 2007 lors de contrôles préventifs, mais ceux-ci ne peuvent être considérés comme un échantillon

représentatif puisque les forces de l'ordre ciblent en général leur contrôle.

Pour les années antérieures à 2004, nous utilisons la méthode du deuxième conducteur, depuis, nous disposons dans le fichier BAAC de la variable « responsable présumé » ce qui nous permet d'utiliser une méthode plus correcte pour connaître l'alcoolémie des conducteurs. En 2007 avec cette méthode, nous avons une présence d'alcoolémie de 0,93 % pour les accidents corporels et de 3,61 % pour les accidents mortels, ce qui est supérieur au taux recueilli dans les contrôles préventifs (2,84 %).

### Taux d'alcoolémie des conducteurs la semaine et le week-end

	2007	2008
Accidents corporels en semaine	0,59 %	0,56 %
Accidents corporels le week-end	1,85 %	1,86 %
Ensemble des accidents corporels	0,93 %	0,87 %

Source : ONISR, fichier des accidents.

### Accidents corporels et mortels au taux d'alcoolémie connu par types d'accidents en 2008

	Accidents mortels	Accidents non mortels	Ensemble
Accidents avec alcool	878	5 378	6 256
Accidents sans alcool	2 273	53 067	55 340
Accidents au taux d'alcoolémie connu	3 151	58 445	61 596
Accidents au taux d'alcoolémie indéterminé	941	14 230	15 171
<b>Ensemble</b>	4 092	72 675	76 767

Source : ONISR, fichier des accidents.

### Évaluation du nombre d'accidents mortels qui pourraient être évités

Pour estimer le nombre d'accidents mortels qui auraient pu être évités, on part des accidents à taux d'alcoolémie connu en utilisant la méthode de l'odds-ratio. Lorsque le risque est faible, c'est une méthode statistique d'estimation du risque relatif basé sur le rapport des produits croisés.

Les taux utilisés sont d'une part le taux d'alcoolémie des conducteurs précédemment calculé et d'autre part la part des accidents mortels avec alcool ce qui équivaut à la part des conducteurs responsables avec alcool si on fait l'hypothèse que dès qu'il y a un conducteur alcoolisé, celui-ci est le responsable principal de l'accident.

#### Conducteurs présumés responsables

	Alcool	Sans alcool
Conducteurs	3,25 %	96,75 %
(présumés responsables) accidents mortels	878	2 273

L'odds-ratio calculé sur les accidents au taux d'alcoolémie connu est égal à 11,51.

Par analogie avec la ceinture de sécurité où on se sert de l'odds-ratio pour calculer l'efficacité du dispositif, on peut calculer « l'efficacité » d'un conducteur avec un taux d'alcoolémie inférieur au taux légal afin de ne

Le taux d'alcoolémie dans les accidents corporels le week-end est 3 fois plus élevé que celui de la semaine.

Pour les accidents mortels, le taux d'alcoolémie des conducteurs est de 3,25 % en 2008 contre 3,61 % en 2007.

Pour continuer, il faut utiliser la connaissance des accidents en fonction de leur gravité et de leur alcoolémie telle que le synthétise le tableau ci-dessous :

pas rendre mortel l'accident dans lequel il a été impliqué.

Cette « efficacité » serait de :

$$1 - 1 / \text{odds-ratio} = 91,3 \%$$

Ainsi, le nombre maximum d'accidents mortels qui auraient pu être évités si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie positif serait de :

$$878 \times 91,3 \% = 802 \text{ soit } 25,4 \% (802 / 3 151) \text{ des accidents mortels à taux d'alcoolémie connu.}$$

### Évaluation du nombre de vies humaines sauvées

Les 878 accidents mortels en présence d'un conducteur ayant un taux d'alcool supérieur au taux légal et présumé responsable ont entraîné la mort de 972 personnes. On a donc dans ce cas en moyenne 1,11 personnes tuées. En appliquant cette valeur aux 802 accidents mortels qui auraient pu être évités, on obtient un gain de vies potentiel minimum lié à l'alcool au volant de :

$$802 \times 1,11 = 890 \text{ soit } 26,08 \% (890 / 3 412) \text{ des tués des accidents mortels à taux d'alcoolémie connu.}$$

**En 2008, si aucun conducteur présumé responsable n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie positif, le nombre d'accidents mortels aurait pu être réduit d'environ 25,4 % (26,9 % en 2007) et le nombre de personnes tuées de 26,08 % (27,21 % en 2007) .**

En extrapolant à l'ensemble des accidents et en supposant que les accidents au taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu se répartissent en accident avec alcool et sans alcool de façon identique à ceux à taux d'alcoolémie connu, on pourrait éviter environ 1 000 accidents mortels par an et épargner la vie de 1 200 personnes.